

Les Échos de Ternier



Lettre d'information
semestrielle

Mars 2024

Association des Habitants et Amis du Quartier de Ternier

PISTES CYCLABLES

Nous avons assisté à plusieurs réunions publiques et ateliers animés par la Communauté de Commune du Genevois (CCG) afin d'ouvrir les discussions autour de la création d'un réseau de pistes cyclables reliant les communes de la région.

La ViaRhôna est un programme national qui reliera le Léman à la Méditerranée. Chez nous elle passe par Collonges-sous-Salève jusqu'à Valleiry.

La CCG veut y ajouter autour de St-Julien des liaisons avec Cervonnex, Neydens, le Châble, Archamps et Beaumont.

Le projet en soit part d'une bonne intention et nous souhaitons également soutenir la mobilité douce mais pas à n'importe quel prix!

Notamment en ce qui concerne notre propre quartier et sa qualité de vie. En effet, la CCG désire clairement bétonner tous les chemins agricoles afin d'y créer des pistes dites mixtes, cyclables et piétonnes.



Le programme commencerait par le chemin qui va de Ternier à Lathoy et ensuite à Archamps par la route existante, aménagée.

Selon nos informations, un budget de 2,3 millions d'euros a été alloué par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, rien que pour cette piste cyclable en dur qui relierait le Technopôle d'Archamps à la gare de St-Julien.

Ce projet nous met en alerte quant aux conséquences évidentes s'il se concrétisait sur nos chemins, à savoir :

- Mise en danger des piétons (enfants, écoliers, personnes âgées), par l'augmentation du flux et de la vitesse du trafic avec création d'un trafic de déplacement (et non de loisirs) inexistant à ce jour (vélos électriques, vélos-cargos)
- Risque d'inondations (particulièrement là où il y a des fortes pentes)
- Perturbation de la faune (biches, hérisson, lièvres, écureuils)
- Risque de détérioration des ruines historiques du château de Ternier
- Frais d'entretien non inclus dans le budget et à la charge de la commune de Saint-Julien

Afin de développer la mobilité douce sur l'axe Ternier-Lathoy-Archamps, il existe à notre avis une alternative moins coûteuse et plus respectueuse de notre environnement et garantissant notre qualité de vie par la création d'une piste cyclable par la rue de l'Industrie et la route de Lathoy. De plus, elle est plus directe que par le chemin de Ternier.

Ainsi et afin de mettre les cyclistes en sécurité, il y a plusieurs possibilités

Le mot du Président



Quand notre association a été créée en janvier 2016, il n'y avait pas d'immeubles à Ternier. Des maisons particulières, une cartonnerie, une chaudronnerie et une entreprise de produits chimiques occupaient les lieux. D'où la présence du hameau dans notre nom.

Mais notre réalité aujourd'hui est différente, dix immeubles ont été construits et les lieux se sont peuplés d'un millier d'habitants de plus.

Dès le départ, nous avons décidé d'accueillir ces nouveaux voisins.

Malheureusement dans ces nouveaux immeubles vous êtes peu nombreux à être devenus membres de notre association.

Pourtant nos buts de convivialité, de rencontres, de fêtes, de recherche de solutions pour rendre meilleur notre quartier incluent tous les habitants de notre quartier.

C'est pour cela, pour rendre compte de cette volonté que nous changerons cette année notre nom en «Association des Habitants et Amis du Quartier de Ternier».

Ce sera le jeudi **21 mars**, jour du printemps, lors de notre AG à 18h30 salle Jules Ferry.

Vous y êtes **tous**, même non-membres, invités pour vous informer et pourquoi pas proposer des idées, des solutions ou des activités que vous souhaiteriez voir se réaliser.

comme de mettre en place un 30km/h sur la route de Lathoy; installer un système de feux de circulations dit «intelligents» et ou une «écluse»; créer un trottoir en encorbellement sur la pente côté chemin de fer... etc.

Nous estimons que ce tracé n'a pas été suffisamment étudié et il est évident qu'avec un budget de 2,3 millions d'euros, il devrait être possible de trouver une bonne solution.

Et vous, que feriez-vous de ces 2,3 millions d'euros ?

Nettoyage de Ternier

samedi 6 avril à 14h00 réserver la date

Notre quartier a vu partir cette année plusieurs figures féminines marquantes de Ternier en particulier et de Saint Julien en général. Madame Colette Rambosson nous a quitté au milieu de l'été, suivie par Madame Pinsard en Octobre et tout dernièrement notre chère Marcelle Sage.

Toutes des femmes qui par une certaine façon de vivre véhiculaient des valeurs fondamentales. Citoyennes exemplaires, vivant dans l'entraide, leur faisait plaisir de donner un coup de main ici et là et leurs journées pouvaient être illuminées par un sourire de reconnaissance.

Colette avec son mari a tenu l'épicerie «l'étoile des Alpes» dans la grand rue de Saint Julien pendant des années.



Tout le monde la connaissait.

Malgré des nuits courtes, pendant lesquelles elle s'empessait de faire sa comptabilité ou confectionner des habits pour ses filles, Colette était toujours prête à rendre service ou écouter une personne en difficulté.

Une fois à la retraite, elle invitait régulièrement les

enfants de son quartier à venir chez elle et plus tard confectionnait de délicieux gâteaux pour les personnes âgées de l'EHPAD de Viry.

Sa forêt noire était connue loin à la ronde. Toujours gaie et avenante, elle remontait le moral de tout le monde en un quart de tour, sans jamais se plaindre de son propre sort.

Madame **Pinsard** a mené une vie simple et pleine de bon sens. Discrète, elle s'occupait de son foyer et soutenait son mari dans ses



diverses associations sportives et caritatives et aussi dans sa fonction de capitaine pompier de notre ville. Elle a pris soin de nombreux enfants car elle a exercé en tant que nounou. Parfois, nous pouvions la rencontrer en train de ramasser le muguet ou l'asperge sauvage dans les alentours.

Marcelle elle, était receveuse des postes. Pour



vous dire si c'était une fonction importante : quand dans les années soixante l'eau courante est arrivée à Ternier c'est sa maison qui a été alimentée en premier !

Elle aussi prenait soin de ses prochains.

Pendant des années elle a aidé les enfants immigrés turcs qui s'étaient

installés dans le quartier à faire leurs devoirs, leur apprenant patiemment les subtilités de la langue française. Aujourd'hui s'ils ont grandi et trouvé une place dans notre ville, c'est un peu grâce à elle et ils lui en sont reconnaissants.

Et puis qui n'a pas croisé Marcelle avec son petit chignon bien serré, le visage clair, tirant son caddie derrière elle . Tous les jours elle allait chez les uns et les autres ramenant à qui le journal, à qui la baguette de pain, à qui le paquet de lessive.

Pendant des années Colette et Marcelle avec leur complice Francine se sont rendues à tous les conseils municipaux, rendant compte de ce qui se passait à la mairie mais aussi témoignant de ce qui se vivait chez elles, au plus près des habitants. Elles avaient à cœur une évolution harmonieuse pour notre quartier et notre ville qu'elles connaissaient mieux que personne, car elles y avaient grandi et plus tard fait leur vie là, sans pour autant s'enfermer dans une vision étroite.

Ce que l'on peut souhaiter pour notre quartier c'est de prendre un peu de leur sagesse, de leur engagement citoyen et de leur ouverture de cœur.

Grandes dames, merci d'avoir été parmi nous !

Des modifications importantes ont été apportées au **PLU** concernant notre quartier :

Retrouver nos explications et analyses sur notre site : www.asso-hameau-ternier.fr

Bulletin d'Adhésion

À envoyer à **Lorenz STAMPFLI, Trésorier 70 Avenue de Ternier - 74160 St-Julien-en-Genevois** ou à info@asso-hameau-ternier.fr

NOM _____ PRÉNOM _____ MAIL _____

ADRESSE _____ TÉL. : _____

Je règle mon adhésion de 20€ pour l'année 2024, par Chèque Espèces Virement sur le Compte ouvert au Crédit Agricole des Savoie : **RIB** : Code Banque : 18106 - Code Guichet : 00034 - Clé Rib : 17 - **IBAN** : FR76 1810 6000 3496 7422 1395 917

DATE _____

SIGNATURE _____